

Les 20 propositions du rapport de MM. Pauget et Constans sur l'avenir des moyens de paiement en France

Le rapport sur « L'avenir des moyens de paiement en France » commandé en mars 2011 par le ministère de l'économie vient d'être publié. Ce rapport émet vingt propositions articulées autour de six axes afin de faire face aux évolutions des moyens de paiement (cartes, espèces, chèques et prélèvements) :

- faciliter les paiements sécurisés en ligne ;
- développer des moyens de paiement en face à face modernes, notamment par carte ;
- accélérer et accompagner la réduction du rôle des chèques ;
- encourager les modèles économiques performants, ouverts et concurrentiels ;
- mobiliser la sphère publique ;
- définir et réaliser une ambition nationale.

Le rapport est disponible sur : http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport_avenir_moyens_paiement.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

BCE

Mario Draghi, président de la BCE, a souligné le 25 avril 2012 devant la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen la nécessité d'un pacte de croissance.

Actualité européenne

1 – Système bancaire parallèle (« Shadow banking »)

Michel Barnier, commissaire européen chargé du Marché intérieur et des Services a tenu une conférence de presse le 27 avril 2012 afin de faire un premier point sur ce dossier.

Rappelons qu'après l'adoption d'un Livre vert, la Commission européenne a lancé le 19 mars 2012 une consultation publique auprès des parties intéressées pour définir de manière plus précise ce système d'intermédiation de crédit qui agit parallèlement au système bancaire classique, évaluer la réglementation existante et déterminer les mesures qui pourraient être adoptées. Cette démarche s'inscrit à la fois dans le cadre des travaux menés par le Conseil de stabilité financière, groupe informel créé par le G20 chargé d'élaborer des recommandations relatives à la surveillance et à la réglementation de ces activités et des réformes entreprises par l'Union européenne dans le secteur financier et le secteur bancaire.

Le livre vert est consultable sur : http://ec.europa.eu/internal_market/bank/docs/shadow/green-paper_fr.pdf

2 – Lutte contre le blanchiment d'argent

Faisant suite à l'adoption par le GAFI (Groupe d'action financière) de nouvelles normes internationales révisées, la Commission européenne a adopté le 11 avril 2012 un rapport au Parlement européen et au Conseil sur l'application de la troisième directive anti-blanchiment. La Commission présentera à l'automne une quatrième directive anti-blanchiment.

Le rapport provisoire est consultable sur : http://ec.europa.eu/internal_market/company/financial-crime/index_fr.htm

3 – Commission spéciale sur le crime organisé, la corruption et le blanchiment

Lors de sa première réunion, la commission parlementaire spéciale chargée d'enquêter sur la criminalité organisée, la corruption et le blanchiment dans l'Union européenne a élu sa présidente, les 4 vice-présidents et son rapporteur. Cette commission dispose d'un mandat d'un an renouvelable une fois pour évaluer l'impact du crime organisé sur l'économie et sur la société de l'UE et faire des recommandations pour lutter contre ces menaces.

FATF-GAFI

En marge des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, les ministres des pays membres du GAFI ont renouvelé le mandat du Groupe pour huit ans (2012-2020) afin de continuer à protéger l'intégrité du système financier international.

Commissions interbancaires sur prélèvements

Dans le cadre d'une procédure menée par l'Autorité de la concurrence, les banques parties prenantes à la procédure et la Fédération bancaire française se sont engagées à réduire de moitié au 1^{er} octobre 2012, puis de supprimer le 1^{er} février 2014, les principales commissions interbancaires appliquées aux prélèvements, TIP et autres moyens de paiements scripturaux.

AMF

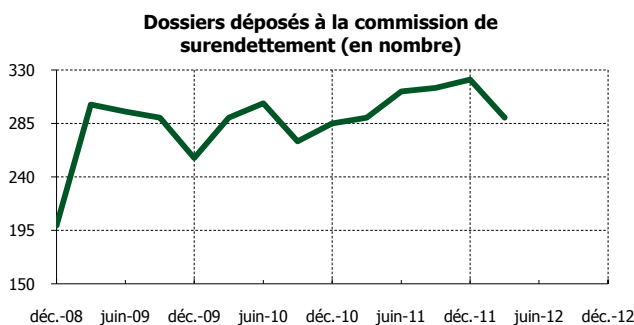
L'Autorité des marchés financiers a lancé début avril 2012 un Observatoire de l'épargne destiné notamment à constituer une base de données sur les comportements et préoccupations des investisseurs, sur les pratiques de commercialisation des produits financiers, assurer une veille sur les évolutions et tendances de ce marché et publié à cette occasion le premier numéro de sa lettre trimestrielle d'information. Cette lettre est disponible sur www.amf-france.org

Régions ultrapériphériques (RUP)

Le Parlement européen a adopté le 18 avril 2012 une résolution sur le rôle de la politique de cohésion dans le développement des RUP de l'Union européenne dans le contexte de la stratégie Europe 2020.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Baisse du nombre de dossiers de surendettement au 1^{er} trimestre 2012



Source: Iedom

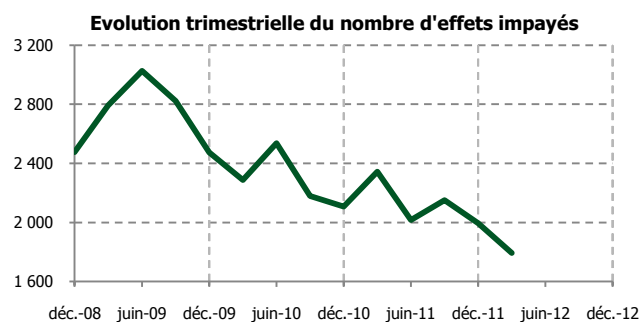
Au premier trimestre 2012, 312 dossiers ont été déposés devant la commission de surendettement, soit une baisse de 9,9 % par rapport au trimestre précédent. Le nombre de dossiers reste stable par rapport au même trimestre de 2011.

Parmi ces dossiers, 268 ont été soumis à la commission, dont 81,7 % ont été jugés recevables. La commission a ouvert une procédure de rétablissement personnel pour un tiers d'entre eux.

Baisse du nombre des effets de commerce impayés au 1^{er} trimestre 2012

Au premier trimestre 2012, le nombre d'effets de commerce impayés a diminué de 10,0 % par rapport au trimestre précédent et de 23,4 % par rapport au premier trimestre 2011.

Parallèlement, le montant moyen d'impayés a fléchi de 4,3 % entre décembre 2011 et mars 2012. Les baisses conjuguées du nombre d'impayés et du montant moyen engendrent un net recul du montant total d'impayés : - 14,2 % par rapport au trimestre précédent et - 42,2 % par rapport au premier trimestre 2011.



Source : Iedom

BREVES ECONOMIQUES

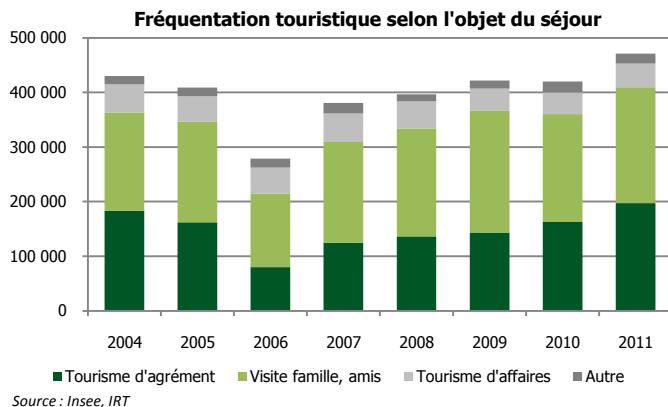
LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion IPC France entière	Mars 2012	126,6	- 0,2 %	+ 0,6 %
			126,2	+ 0,9 %	+ 3,7 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros) En cumul (milliers d'euros)	Mars 2012	23 860	+ 10,7 %	- 2,7 %
			70 121	-	+ 6,5 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros) Exportations (en cumul - millions d'euros)	Février 2012	699,4	-	- 10,5 %
			41,9	-	+ 12,0 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Mars 2012	122 220	+ 1,4 %	+ 4,2 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds Cumul 2012	Mars 2012	162 036	+ 25,9 %	- 3,7 %
		cumul mars	516 371	-	- 2,1 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées Cumul 2011	Février 2012	64 600	- 10,8 %	+ 1,4 %
		cumul Fév.	137 000	-	+ 3,2 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Février 2012	880	-	n.s.
	Cumul 2011 (milliers d'euros)	cumul Fév.	1 475	-	+ 147,5 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Février 2012	6,9	-	n.s.
	Cumul 2011 (milliers de tonnes)	cumul Fév.	12,0	-	+ 133,8 %
	Effectifs salariés du BTP	Mars 2012	17 194	+ 0,9 %	+ 1,5 %

Niveau record de la fréquentation touristique en 2011



La Réunion a accueilli 471 300 touristes non résidents en 2011, soit une hausse de 12,1 % en un an. La fréquentation touristique dépasse les niveaux observés au début des années 2000 et constitue un nouveau record pour la destination. Ce bon résultat s'explique par un accroissement de 21,5 % des touristes d'agrément. Cette clientèle poursuit ainsi la tendance observée depuis la fin de la crise du chikungunya (+ 8,0 % en moyenne par an entre 2007 et 2011). Le nombre d'arrivées de touristes qui viennent rendre visite à leur famille ou à leurs amis progresse également (+ 7,1 %), après un arrêt en 2010. Cette clientèle affinitaire reste la première catégorie de touristes avec 45,0 % des arrivées touristiques, mais sa part diminue 2,1 points en un an.

Durant leur séjour, les touristes ont dépensé 344,2 millions d'euros sur le territoire réunionnais en 2011, en hausse de 16,2 % par rapport à 2010. Cette augmentation provient d'une part de l'accroissement des dépenses par touriste de 3,6 % en moyenne et d'autre part de l'allongement de la durée du séjour de 2,4 jours (17,0 jours en moyenne en 2011 contre 14,6 jours en 2010).

Bilan 2011 du Fonds Dom positif

En 2011, le Fonds Dom, géré localement par l'Agence française de développement (AFD), a accompagné 537 entreprises à La Réunion, permettant la création de 840 emplois directs et la consolidation d'un peu plus de 2 100. Le commerce reste très majoritairement le principal secteur accompagné, avec 43 % des interventions du fonds ; viennent ensuite les secteurs de l'industrie (19 %), des services (18 %) et de l'hébergement-restauration (10 %). En garantissant près de 83 millions d'euros de crédits bancaires (+ 11 % par rapport à 2010) consentis par les établissements de crédits de la place aux entreprises de l'île, le fonds de garantie a favorisé la réalisation de près de 120 millions d'euros d'investissements productifs. Depuis sa création en 1999, le Fonds Dom a délivré des garanties permettant de couvrir près de 825 millions d'euros de crédits bancaires dans l'île.

Un nouveau thonier pour la Sapmer

La Sapmer vient d'acquiescer un quatrième thonier sennear surgélateur. Baptisé « Le Dolomieu », il dispose d'une capacité de stockage en cale de 1 000 tonnes, dont 700 tonnes à - 40°C. Destiné à la pêche au thon Albacore et Listao en océan Indien, le nouveau navire sera armé par 33 marins. Immatriculé à l'île de La Réunion, il bât pavillon français. Un cinquième navire du même type est en cours de réalisation, sa livraison étant prévue en septembre prochain. Afin d'accompagner la montée en puissance de sa flotte thonière et de valoriser au maximum la ressource, SAPMER a porté en 2011 sa capacité de stockage à - 40°C à l'île Maurice à 3 600 tonnes. La capacité de production de l'usine de transformation et de valorisation « Mer des Mascareignes » atteint désormais 9 000 tonnes par an. La construction d'une deuxième usine à l'île Maurice a été décidée. D'une superficie de 2000 m², elle permettra d'augmenter les capacités et de produire de nouveaux produits.

Forte hausse du nombre de défaillances en 2011

Selon le groupe Euler Hermes, 675 jugements d'ouverture de procédures collectives publiés au Bodacc ont été enregistrés à La Réunion en 2011, soit une hausse de 36,6 % en un an. Tous les départements d'Outre-mer connaissent une montée du nombre de défaillances. En Guyane, leur nombre progresse de 21,9 %, en Guadeloupe de 32,1 % et de 43,8 % en Martinique. La Réunion concentre 40 % des défaillances de l'Outre-mer (hors Mayotte). A l'inverse, il diminue de 3,5 % en France entière.

Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : Dom ou métropole ?

L'émigration des natifs des DOM, principalement orientée vers la France métropolitaine, a pour caractéristique majeure de concerner quasi exclusivement des individus en âge de travailler motivés par les études et l'emploi. Elles modifient donc la composition de la population active de ces départements, avec un impact important en termes de qualification, de taux d'emploi et de taux de chômage des populations concernées.

En effet, la part des natifs des DOM résidant en métropole dans la population en âge de travailler (15 à 64 ans) est importante : près d'un tiers pour les Antilles (Guadeloupe et Martinique), un quart pour la Guyane et un cinquième pour La Réunion. Pour ces natifs des DOM, l'emploi et les études ont toujours constitué des motifs importants, participant à une très nette sélection selon le diplôme et le statut d'activité. Il s'agit même d'une double sélection (au départ et au retour) qui confère sa structure particulière à la population née dans les DOM résidant en métropole : les plus diplômés et les actifs ayant un emploi sont proportionnellement plus nombreux à s'y installer et à y résider durablement que les natifs peu ou pas qualifiés et/ou sans emploi. Enfin, cette structure par qualification plus favorable explique qu'en 2007, les natifs des DOM en âge de travailler vivant en métropole occupent plus souvent un emploi et sont aussi moins touchés par le chômage que ceux restés ou revenus dans leur département.

A La Réunion, la mobilité est moins forte que dans les autres DOM. Un Réunionnais sur cinq n'a jamais quitté son département contre 1 personne sur 10 aux Antilles. Parmi les jeunes natifs (18 à 34 ans), la part de ceux qui ont connu une migration durable est la moins élevée. Seuls un tiers des jeunes Réunionnais ont déjà quitté leur île pour un séjour de plus de 6 mois, qu'ils soient revenus ou restés en métropole contre la moitié des Antillais. Enfin, la part des jeunes actifs réunionnais déclarant être prêts à partir (ou à repartir), en cas de proposition d'un emploi, est plus faible à La Réunion (41 % contre 67 % en Martinique, 58 % en Guadeloupe et 56 % en Guyane).

L'étude complète est disponible sur le [site de l'Ined](#).

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Avril 2012)			
Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3877%	0,3662%	0,3587%	0,3475%	0,4090%	0,7460%	1,0420%	1,3710%

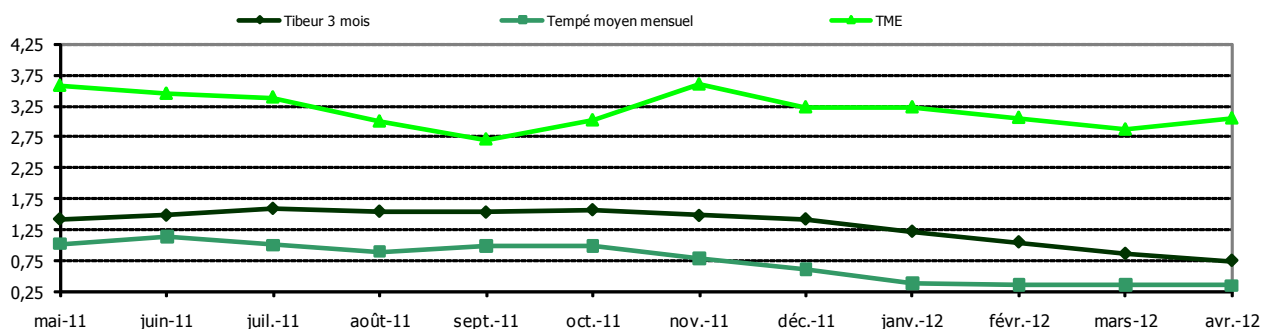
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
3,23%	3,06%	2,87%	3,05%	3,43%	3,26%	3,07%	3,25%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	14,81%
Prêts à taux fixe	6,32%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,93%
Prêts à taux variable	5,88%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts-relais	6,48%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,99%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,35%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,56%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,37%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,67%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	15,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,49%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	13,27%	Découverts en compte (1)	13,67%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

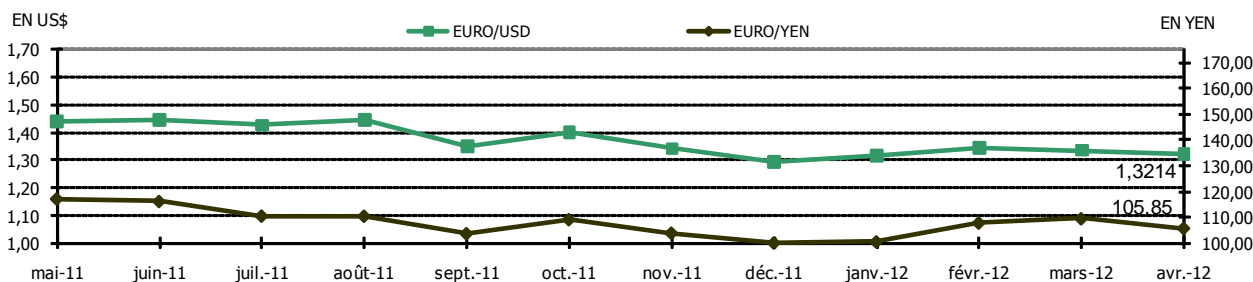
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3214	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,2304	EURO/SRD (Surinam)	4,36010
EURO/JPY (Japon)	105,8500	EURO/BWP (Botswana)	9,66170	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,36490
EURO/CAD (Canada)	1,2985	EURO/SCR (Seychelles)	18,6412	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,4950
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81290	EURO/MUR (Maurice)	38,3817	EURO/BBD (La Barbade)	2,64240
EURO/SGD (Singapour)	1,6340	EURO/BRL (Brésil)	2,4920	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,46000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2526	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,67430	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2751,7786	EURO/XCD (Dominique)	3,5672	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer le 4 mai 2012 - Dépôt légal : mai 2012 - ISSN 1240-3857